



Programme Cours de ski 2025

Classes 3H et 4H AYENT

Dates

lundi 13, mardi 14, jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2025

Nous vous rendons attentifs au fait que les élèves de 3-4H auront congé le mercredi matin 15 et viendront le jeudi matin 16 en classe pour une question d'organisation.

Programme

- 08.05 début des cours à l'école, pour tous les élèves
- 10.00 pique-nique et préparation pour le ski
- 11.00 départ des cars depuis l'école
- 11.30 début des cours de ski
- 13.00 collation (boisson à disposition au lieu de pause, nourriture dans la poche)
- 15.00 fin du ski et retour à l'école
- 15.35 retour à la maison par les moyens habituels

Check-list matériel et ravitaillement

- Les élèves viennent en classe en tenue de ski et prennent avec eux le matériel suivant :
 - Vêtement de ski (chauds, nous sommes en altitude)
 - Skis et bâtons (**nom et prénom de l'élève doivent y être inscrits**)
 - Chaussures de ski aux pieds (**nom et prénom de l'élève doivent y être inscrits**)
 - Gants de ski, **casque** (obligatoire) et lunettes de ski
 - Abonnement
 - Protection solaire à mettre déjà le matin à la maison
 - Sac à dos avec pique-nique de fin de matinée avec
 - Sandwichs
 - Fruits
 - Boisson froide ou chaude
 - Evitez chips, bonbons, boissons gazeuses, ...
 - Collation pour l'après-midi à mettre dans les poches
 - Chocolat
 - Barres de céréales, fruits secs
 - Pas de chips, ni de bonbons, ...
 - Il est inutile de donner de l'argent à votre enfant
 - Une paire de chaussures (baskets) doit être apportée à l'école pour la semaine car si nous n'allons pas skier, elles permettront aux élèves d'être plus à l'aise.

Déroulement

Dimanche

- Possibilité d'amener le matériel (skis – bâtons – baskets) à l'école entre 18h30 et 19h15. Il doit être déposé devant la classe.

Lundi

- Les élèves arrivent à l'école en tenue de ski avec leurs chaussures de ski aux pieds et leur matériel de ski
- Ils suivent les cours du matin en sous-vêtements thermiques.
- Les élèves prennent un sac avec leur pique-nique pour midi
- Le soir, les skis restent à Anzère
- Ils reprennent leur sac de pique-nique à la maison

Mardi, jeudi

- Les élèves arrivent à l'école en tenue de ski avec leurs chaussures de ski aux pieds
- Les élèves prennent un sac avec leur pique-nique pour midi
- Le soir, les skis restent à Anzère
- Ils reprennent leur sac de pique-nique à la maison

Mercredi

- Les élèves de 3H ont congé. Les élèves de 4H ont congé et viennent à l'école le jeudi matin.

Vendredi

- Les élèves arrivent à l'école en tenue de ski avec leurs chaussures de ski aux pieds
- Les élèves prennent un sac avec leur pique-nique pour midi
- Les élèves rentrent d'Anzère vers l'école avec leur matériel de ski
- Tout le matériel de ski est ramené à la maison
- Les skis des élèves absents seront ramenés à l'école

Matériel scolaire

- Les sacs d'école restent à la maison durant toute la semaine
- Il n'y a pas de devoirs et leçons durant cette semaine

Transports individuels

- Vous êtes priés de déposer vos enfants avant 07.45 à l'école et de ne pas descendre vers le café Atelier Gourmand afin de ne pas gêner les cars scolaires. Un sens unique sera mis en place. Vous ne devez pas entrer dans la cour de l'école avec votre enfant.

Abonnement et matériel de ski

- Les élèves qui n'ont pas d'abonnement en recevront un le premier jour et le prendront chaque fois qu'ils se rendront sur les pistes.
- Les élèves qui n'ont pas de matériel de ski recevront un bon le vendredi précédant la semaine de ski et des indications pour aller le chercher dans un magasin de sport d'Anzère. **Il est impératif de respecter les consignes correspondantes.**

Temps incertain

- Les élèves viennent en classe avec tout leur matériel et leur pique-nique. Si le cours de ski n'a pas lieu, ils mangeront à l'école à midi et auront l'école jusqu'à 15 heures 35.

Elèves blessés

- Les enfants qui ne skient pas pour des raisons médicales sont pris en charge dans une autre classe. Ils rentrent à la maison aux horaires habituels pour le repas de midi.

Report en cas de mauvaises conditions

- Si le cours de ski ne peut avoir lieu, les dates de remplacement vous seront communiquées en temps voulu.

Information importante

- Nous vous remercions au fait que, selon les directives du 19 juin 2020 relatives à la sécurité et à l'organisation des activités physiques et sportives scolaires, les parents sont tenus d'assurer leur(s) enfant(s) contre les risques d'accidents (prise en charge médicale, secours hélicoptère, etc...).

Renseignements complémentaires

- Les enseignant.e.s se tiennent à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Nous vous présentons, chers parents, nos meilleures salutations.

Grégory Parchet

Adjoint à la direction



Christophe Dussex

